

Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Tarifs de la redevance assainissement pour les communes de Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Crévoux, Crots, Embrun, Les Orres, Saint-André d'Embrun et Saint-Sauveur

Tarifs au 1 ^{er} semestre 2018	Tarifs au 2 ^{ème} semestre 2018	Tarifs au 1 ^{er} semestre 2019
Part délégataire : (VEOLIA EAU) AE : abonnement part exploitation = 19,65 € HT AI : abonnement part investissement = 12,00 € HT PE : consommation part exploitation = 0,7043 €/HT/m ³ PI : consommation part investissement = 0,7199 €/HT/m ³	Part délégataire : (VEOLIA EAU) AE : abonnement part exploitation = 19,65 € HT AI : abonnement part investissement = 12,00 € HT PE : consommation part exploitation = 0,7043 €/HT/m ³ PI : consommation part investissement = 0,7132 €/HT/m ³	Part délégataire : (VEOLIA EAU) AE : abonnement part exploitation = 19,89 € HT AI : abonnement part investissement = 13,50 € HT PE : consommation part exploitation = 0,7126 €/HT/m ³ PI : consommation part investissement = 0,7356 €/HT/m ³
Part communautaire : (REGIE) Abonnement part communautaire = 7,65 € HT Consommation part communautaire = 0,30 € HT/m ³	Part communautaire : (REGIE) Abonnement part communautaire = 7,65 € HT Consommation part communautaire = 0,30 € HT/m ³	Part communautaire : (REGIE) Abonnement part communautaire = 7,65 € HT Consommation part communautaire = 0,30 € HT/m ³
Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €/HT/m³	Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €/HT/m³	Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €/HT/m³
T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture

Tarifs de la redevance assainissement pour les communes de **Chorges, Prunières, Puy Saint-Eusèbe, Puy Sanières, Réallon, Le Sauze du Lac et Savines le Lac**

Communes	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019
Chorges	Abonnement annuel = 28,44 € HT Prix au m ³ = 0,75 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 30,72 € HT Prix au m ³ = 0,81 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Prunières	Abonnement annuel = 60,00 € HT Prix au m ³ = 0,20 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 60,00 € HT Prix au m ³ = 0,20 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Puy Saint-Eusèbe	Abonnement annuel = 47,51 € HT Prix au m ³ = 0,11 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 51,31 € HT Prix au m ³ = 0,12 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Puy Sanières	Abonnement annuel = 85,00 € HT Prix au m ³ = 0,00 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 18,60 €HT T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 85,00 € HT Prix au m ³ = 0,00 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 18,00 €HT T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Réallon	Abonnement annuel = 55,20 € HT Prix au m ³ = 0,244 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 59,62 € HT Prix au m ³ = 0,26 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Le Sauze du Lac	Abonnement annuel = 49,00 € HT Prix au m ³ = 0,87 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 49,00 € HT Prix au m ³ = 0,87 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Savines-le-Lac	Abonnement annuel = 125,83 € HT Prix au m ³ = 1,26 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,155 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 125,83 € HT Prix au m ³ = 1,26 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture

Mise à jour : 30/01/2019

Z:\REGIE\IDSP concession\tarifs & facturation\tarifs révisés\2019\2019 01 21 tarifs assainissement au 1er semestre 2019.doc